



A Monsieur Olivier Véran, Ministre de la Santé et des solidarités  
A Monsieur Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.  
A Madame Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique.

Paris, le 2 avril 2021

Objet : SCOPPAF – réhomologation de substances actives pesticides PE

Madame la ministre, Messieurs les ministres,

**Par un courrier du 10 juin 2019, nos associations<sup>1</sup> attiraient votre attention sur des substances actives de pesticides dont les effets spécifiques sur l'axe thyroïdien avaient été mis en évidence par l'EFSA et retrouvées dans l'alimentation des français (EAT2 et EATi).** Compte tenu des positions affirmées dans la Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens 2 (SNPE 2) : reconnaissance selon le niveau de preuve de 3 catégories de perturbateurs endocriniens (PE), nécessité de mesures pour réduire l'exposition aux PE via l'alimentation, nous vous demandons qu'en application du principe de précaution, la France s'oppose au renouvellement des autorisations de ces substances actives. Nous demandons aussi que les autorités françaises interviennent dans les meilleurs délais auprès de la Commission européenne afin que la réglementation concernant les pesticides PE soit pleinement appliquée et que la stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens soit mise à jour au plus vite de manière à réellement réduire l'exposition des Européens aux PE.

**Deux ans après l'envoi de ce courrier, et sauf erreur, nous n'avons toujours pas reçu de réponse. Nous nous permettons donc cette fois-ci de vous faire parvenir un rapport portant sur six substances<sup>2</sup> parmi les treize comportant des effets PE thyroïdiens, et dont l'AMM expire entre avril et juillet 2021.** Il sera suivi de rapports portant sur les 7 autres substances<sup>3</sup>.

Que ces substances fassent l'objet d'un vote lors d'un prochain Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale (Scopaff) ou que leur homologation soit une nouvelle fois reportée par une énième extension administrative, **il est important que la France se saisisse de la question.** Vous le verrez à la lecture de notre rapport, les RAR (Renewal Assessment Report) des six substances étudiées ne contiennent pas les éléments suffisants pour apprécier le niveau de preuve d'une perturbation thyroïdienne. Ce que reconnaît en termes diplomatiques le groupe de travail de l'EFSA portant sur les substances suspectes d'hypothyroïdie : **« pour un certain nombre de substances actives, la qualité du dossier toxicologique n'est pas conforme aux normes en vigueur et entraîne une source d'incertitude »** (EFSA CAG 2019 p 16).

Nous vous demandons donc :

- de **voter contre la réhomologation de ces substances** lors du Scopaff devant intervenir dans les semaines à venir et de rendre public votre vote.

<sup>1</sup> Alerte des Médecins sur Les Pesticides, Health and Environment Alliance (HEAL), Générations Futures, Pesticide Action Network (PAN) Europe – Lire le courrier du 10 juin 2019/ <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/03/lettre-ministeres-et-anses.pdf>

<sup>2</sup> Cyprodinil, Fenbuconazole, Mépanipirim, Pyrimethanil, Ziram et Spinosad

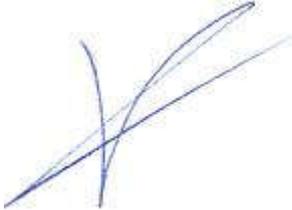
<sup>3</sup> Cyproconazole, Dithofencarb, Myclobutanil, Fenoxycarb, Boscalid, Folpet, Metribuzin

- d'utiliser le passage en Scopaff de ces substances pour **ouvrir le dossier des PE suspectés et exiger** que, conformément au considérant 4 du règlement 2018/605, **une définition des PE suspectés** soit adoptée.
- d'exiger que **chaque dossier comporte un test portant sur le neurodéveloppement selon les dernières guidelines** et que l'Europe engage urgemment un processus de validation de nouveaux tests.

Nos associations se tiennent à votre disposition pour détailler chacun de ses points et espèrent vivement que vos ministères vont se faire un devoir de défendre les orientations de la SNPE2.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la ministre, Messieurs les ministres, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

François Veillerette  
Porte-parole de Générations Futures  
Tel: 06 81 64 65 58  
Email: [francois@generations-futures.fr](mailto:francois@generations-futures.fr)



Dr. Pierre-Michel PERINAUD  
Président de l'AMLP  
Tel: 06 31 23 66 72  
Email: [pierre-michel.perinaud@orange.fr](mailto:pierre-michel.perinaud@orange.fr)

